

"Il (le roi Omri)... entraîna le peuple d'Israël dans le péché, en sorte qu'ils irritèrent l'Eternel...". 1 Rois 16 v.26

Complice d'un gouvernement inique ?

Notre gouvernement finance de bonnes choses, comme par exemple les aides familiales, la sécurité sociale... qui nous sont bien utiles, mais débourse également de l'argent pour des pratiques iniques comme l'avortement, l'euthanasie, le changement de sexe... et certainement des actes odieux cachés à notre connaissance. Constatant que tout cela est financé par nos impôts, peut-on considérer que nous sommes par le fait complices de ses actes, ce qui nous rend donc coupables également ? Pour répondre à cette question de manière lucide, revenons aux enseignements de Jésus, le Maître de la sagesse. Lorsqu'on lui demanda s'il fallait payer ses impôts (aux romains, de par le contexte de l'époque), Jésus répondit simplement de rendre à César ce qui est à César (Luc 20 v.25). L'argent portant l'effigie de l'Empereur, il appartient donc à l'Empereur. Ce dernier est alors responsable et libre de financer ce qu'il veut avec, comme les crucifixions, les meurtres, et les cultes pour des dieux païens qui étaient payés par les impôts de la population. Mais tout cela a-t-il changé depuis ? La réponse est non, car ce sont toujours le "roi" et les dirigeants du pays qui disposent des choix dans la gestion des finances aujourd'hui, et qui les utilisent notamment pour faire avancer l'iniquité.

Cependant, là où nous pouvons nous questionner sur notre complicité au mal, c'est lorsque nous nous taisons devant les actes pratiqués et les lois iniques promulguées dans notre pays alors que nous avons encore la possibilité de nous y opposer. Si nous lisons l'Ancien Testament, nous découvrons que la population suit en général très souvent le cœur de son roi. Lorsqu'un souverain décide d'honorer Dieu, il ramène ses compatriotes à faire de même. Mais quand ce dernier se souille dans le péché, il entraîne tout le peuple avec lui... et parfois même les croyants. Aussi lisons-nous dans 2 Rois 16, des versets 10 à 16, que le roi de Juda incita le prêtre de l'Eternel à désobéir à Dieu en lui ordonnant de faire brûler toutes les holocaustes et offrandes (royales, mais aussi des habitants) sur l'autel païen alors que celles-ci devaient être offertes à Dieu. Comme tout être humain, le prêtre de l'Eternel avait la possibilité de refuser, ce qui aurait très certainement entraîné son exécution pour avoir désobéi aux paroles du roi. Mais en se soumettant à l'ordre, il trahissait le Tout Puissant pour servir des dieux étrangers. Valait-il mieux garder un cœur intègre devant l'Eternel et risquer la peine capitale, ou suivre les ordres royaux et vivre... en se détournant de son Créateur ?

Il semble qu'aujourd'hui, les choses restent inchangées, mise à part que les sanctions sont différentes. Si l'on s'oppose à certains "ordres" iniques du gouvernement, ce dernier s'arrangera pour nous tuer financièrement et socialement, "respect" des droits de l'homme oblige ! Or, si nous nous taisons, devenons-nous complices de pratiques et de lois honteuses des dirigeants, ce qui nous permet de garder notre liberté, nos biens et notre vie sociale ? La question est subtile et on ne peut plus piquante, mais elle doit nous susciter quelques interrogations, et peut-être une certaine remise en question sur notre attitude et nos choix d'hommes et de femmes appartenant à Christ.

Jusqu'où sommes-nous prêts à aller et jusqu'à quand sommes-nous prêts à rester silencieux pour garder une vie "tranquille", sans risquer de privations autoritaires légales de la part de notre gouvernement ? Prions que le Seigneur nous éclaire sur cette réflexion afin de nous amener à éviter de nous assoupir spirituellement en nous conformant à une société qui s'est engagée sur l'autoroute de la perdition. Que penser, comment réagir et quel choix prendre ? En tant qu'enfants de Dieu, voici un sujet de prière qui doit nous rapprocher de la volonté divine et nous apporter de la lumière sur les choix que nous devons prendre par rapport à l'état actuel de notre société.

Lecture proposée : 2 Chroniques 33 v1-10